

1.2.3. AMBULANCES

Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros
Siège social : 34, rue des Cerisiers – 92700 COLOMBES
R.C.S. Nanterre B 478 330 327

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT PRESENTEE A L'ASSOCIEE UNIQUE LORS DE LA CONSULTATION DU 30 JUIN 2025

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance sur les opérations de l'exercice clos au 31 décembre 2024, approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Associée Unique donne en conséquence quitus à la Gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

DEUXIEME DECISION

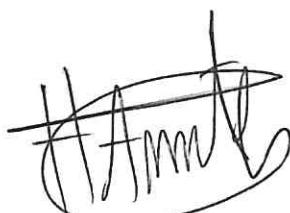
L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos au 31 décembre 2024, soit 100.825 €, qui, augmenté du poste « Report à Nouveau » créditeur de 19.763 € forment un total de 120.588 €, de la façon suivante :

- Au poste « Autres réserves » créditeur antérieur pour	120.500 €
Qui, après affectation, est créditeur de 228.500 €	
- Au poste « Report à nouveau » pour	88 €
Qui, après affectation, est créditeur de 88 €	
TOTAL	120.588 €

L'Associée Unique décide ensuite de distribuer à titre de dividendes une somme globale de 150.000 € soit 18,75 € par part, avec mise en paiement à compter du 15 septembre 2025.

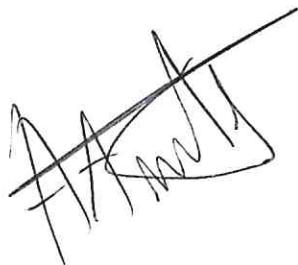
Cette somme est prélevée sur le poste « Autres réserves », qui après distribution, reste créditeur de 78.500 €.

Il est précisé que lorsqu'il est versé à des personnes physiques domiciliées fiscalement en France, le dividende est soumis, soit, à un prélèvement forfaitaire unique sur le dividende brut au taux forfaitaire de 12,8 % (article 200 A du Code général des impôts), soit, sur option expresse, irrévocable et globale du contribuable, à l'impôt sur le revenu selon le barème progressif après notamment un abattement de 40% (article 200 A, 13, et 158 du Code général des impôts). Le dividende est par ailleurs soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2%.



Conformément aux dispositions légales, il est rappelé les dividendes versés au titre des trois exercices précédents :

Exercice clos au 31 décembre 2023	Néant
Exercice clos au 31 décembre 2022	Néant
Exercice clos au 31 décembre 2021	Néant

A handwritten signature in black ink, appearing to read "A. M. M.", is crossed out with a large, diagonal black 'X'.

1.2.3. AMBULANCES

Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros
Siège social : 34, rue des Cerisiers – 92700 COLOMBES
R.C.S. Nanterre B 478 330 327

AFFECTATION DU RESULTAT DECIDEE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE LORS DE LA CONSULTATION DU 30 JUIN 2025

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Gérance sur les opérations de l'exercice clos au 31 décembre 2024, approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Associée Unique donne en conséquence quitus à la Gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

DEUXIEME DECISION

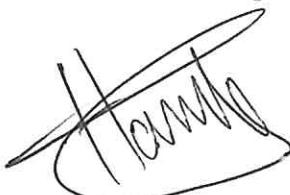
L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos au 31 décembre 2024, soit 100.825 €, qui, augmenté du poste « Report à Nouveau » créditeur de 19.763 € forment un total de 120.588 €, de la façon suivante :

- Au poste « Autres réserves » créditeur antérieur pour Qui, après affectation, est créditeur de 228.500 €	120.500 €
- Au poste « Report à nouveau » pour Qui, après affectation, est créditeur de 88 €	88 €
TOTAL	120.588 €

L'Associée Unique décide ensuite de distribuer à titre de dividendes une somme globale de 150.000 € soit 18,75 € par part, avec mise en paiement à compter du 15 septembre 2025.

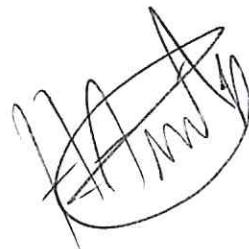
Cette somme est prélevée sur le poste « Autres réserves », qui après distribution, reste créditeur de 78.500 €.

Il est précisé que lorsqu'il est versé à des personnes physiques domiciliées fiscalement en France, le dividende est soumis, soit, à un prélèvement forfaitaire unique sur le dividende brut au taux forfaitaire de 12,8 % (article 200 A du Code général des impôts), soit, sur option expresse, irrévocabile et globale du contribuable, à l'impôt sur le revenu selon le barème progressif après notamment un abattement de 40% (article 200 A, 13, et 158 du Code général des impôts). Le dividende est par ailleurs soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2%.



Conformément aux dispositions légales, il est rappelé les dividendes versés au titre des trois exercices précédents :

Exercice clos au 31 décembre 2023	Néant
Exercice clos au 31 décembre 2022	Néant
Exercice clos au 31 décembre 2021	Néant

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'M' or a similar character, is written over a large, roughly oval-shaped area.



Copie certifiée conforme par un Cogérant,
Saad HAMATA

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2024

Néant

		Brut	Amort. provisions	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
		①	②	③	④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	108 400	AG	108 400	108 400
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	168 303	AU	124 104	44 199
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	1 000	CV		1 000
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD	180	BE		180
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	3 514	BI		3 514
TOTAL II	BJ	281 397	BK	124 104	157 293
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	29 092	BY		29 092
Autres créances (3)	BZ	142 524	CA		142 524
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD	200	CE		200
Disponibilités	CF	16 795	CG		16 795
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		1 025
TOTAL III	CJ	188 611	CK	188 611	129 754
Frais d'émission d'emprunts à étailler	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecarts de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	470 008	1A	124 104	345 904
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP		(3) A plus d'1 an
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations		Stocks		Créances

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2024

Néant

		Net	31/12/2024	Net	31/12/2023
Capital social ou individuel (1)	(dont versé)	8 000	DA	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			DB		
Écarts de réévaluation (2)	(dont écart d'équivalence)	EK	DC		
Réserve légale (3)			DD	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	DF			
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants)	EJ	DG	108 000	108 000	
Report à nouveau		DH	19 763	-37 403	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		DI	100 825	57 167	
Subventions d'investissement		DJ			
Provisions réglementées		DK			
		TOTAL I	DL	237 388	136 563
Produit des émissions de titres participatifs		DM			
Avances conditionnées		DN			
		TOTAL II	DO		
Provisions pour risques		DP			
Provisions pour charges		DQ			
		TOTAL III	DR		
Emprunts obligataires convertibles		DS			
Autres emprunts obligataires		DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	72 471	42 199	
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	DV			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	14 675	4 758	
Dettes fiscales et sociales		DY	21 369	28 117	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
Autres dettes		EA		33 600	
Produits constatés d'avance (4)		EB			
		TOTAL IV	EC	108 516	108 674
Écarts de conversion passif		V	ED		
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	EE	345 904	245 237

Renvois :

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	72 211	84 409
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH	293	

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2024

Néant

	France	Exportations et livr. intracommunautaires	Total	31/12/2023
Ventes de marchandises	FA	FB	FC	
- biens	FD	FE	FF	
- services	FG	FH	FI	393 973 370 773
Chiffre d'affaires net	FJ	393 973	FK	393 973 370 773
Production stockée		FM		
Production immobilisée		FN		
Subventions d'exploitation		FO	50 939	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)		FP		
Autres produits (1) (11)		FQ	34 359	10 787
Total des produits d'exploitation (2) (I)			479 271	381 561
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		FS		
Variation de stock (marchandises)		FT		
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		FV		
Autres achats et charges externes (3)		FW	106 460	96 721
Impôts, taxes et versements assimilés		FX	15 282	18 549
Salaires et traitements		FY	149 640	151 692
Charges sociales (10)		FZ	50 997	30 986
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements (14)		GA	18 610	5 107
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions		GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions		GC		
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
Autres charges (12)		GE	4 623	67
Total des charges d'exploitations (4) (II)			345 612	303 122
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			133 659	78 438
Bénéfice attribué ou perte transférée		III	GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré		IV	GI	
Produits financiers de participations (5)		GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges		GM		
Différences positives de change		GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO		
Total des produits financiers (V)			GP	
Dotations financières aux amortissements et provisions		GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)		GR	1 796	958
Différences négatives de change		GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT		
Total des charges financières (VI)			GU	1 796
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)			GV	-1 796
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	131 863
				77 481

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2024

Néant

		31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 750	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		2 750	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	135	944
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		135	944
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		2 615	-944
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX		
Impôts sur les bénéfices	X	33 653	19 370
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		482 021	381 561
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		381 196	324 394
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		100 825	57 167
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	- Produits de locations immobilières	HY	
(3)	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP	
(4)	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX	
(6 ter)	- Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
(6 ter)	Dont : - Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinques D)	RD	
(9)	- Transferts de charges	A1	
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(10)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles :	facultatives A6	
(13)		obligatoires A9	
(13)	(dont cotisations facultatives Madelin)	A7	
(13)	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite)	A8	
(14)	- Montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
bonus tesla			2 750
amendes		135	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs